

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 octobre 2023

PUBLIE LE : 09 NOV. 2023

Délibération n°231019-4 : Autorisation de recrutement de vacataires

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le douze octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Carole BUHOT, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE
Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10

OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE VACATAIRES

RAPPORTEUR : Serge CASERIS, Vice-président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT la possibilité pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics de recruter des vacataires, dans les conditions cumulatives suivantes :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

CONSIDERANT le départ en retraite de l'agent de la Ville de Saint Germain en Laye en charge du fonctionnement de la salle multimédia, lieu de tenue des comités du SI VALOSEINE.

CONSIDERANT, en conséquence, la nécessité d'avoir recours à des personnels vacataires pour les besoins suivants :

- *Assurer le fonctionnement de la régie son, lumière et projection de la salle multimédia de l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye ;*

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE d'autoriser le Président à recruter des vacataires pour les missions ci-dessus énumérées,

DECIDE de fixer la rémunération horaire de chaque acte au taux de 1,1 fois le SMIC horaire brut en vigueur.

INDIQUE que les crédits budgétaires permettant la rémunération de l'agent seront inscrits au chapitre 012 du budget 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **09 NOV. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **09 NOV. 2023**

Michel LEPERT
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal